

SYNTHÈSE
DE L'ACTIVITÉ
2018

ÉDITORIAL



Plus de huit mille personnes en situation de vulnérabilité sociale ou victimes d'infractions pénales, majeures et mineures, ont été accompagnées par nos équipes en 2018. Nous sommes engagés à leur côté en matière d'aide sociale, d'accès aux droits, d'éducation, d'apprentissage et d'aide à l'hébergement depuis plusieurs décennies.

A la veille de fêter le soixante-dixième anniversaire de notre association il est bon de revenir sur son histoire, sur la naissance de Montjoye, sur ce qui demeure au cœur de ses actions et à partir de quoi tout s'est construit : l'aide à l'enfance.

A l'origine de l'intérêt compassionnel que lui manifestèrent deux jeunes femmes, en 1947, l'enfance traverse et structure plus de 70 ans d'actions éducatives et protectrices au service de l'apprentissage de la citoyenneté et de l'autonomie.

L'action et l'éthique de Montjoye se sont fondées sur le postulat que cette période de la vie est le temps auquel chacun devrait avoir droit pour s'épanouir, pour bien grandir et devenir un adulte accompli dans une société accueillante et pourtant toujours à construire.

L'enfant c'est "celui qui ne parle pas", dit l'étymologie.

En s'engageant sur le chemin de l'Aide Sociale à l'Enfance Monique et Jeanne, les fondatrices de notre association, ont ouvert la voie à l'accompagnement de "celui qui ne parle pas" vers sa prise de parole, son apprentissage du monde et l'acquisition de sa capacité à s'exprimer librement dans le respect des autres.

Au cœur de nos préoccupations, l'enfance a mobilisé l'expérience de nos professionnels tout en faisant l'objet de nos recherches pour adapter nos approches à l'évolution des connaissances et de la société.

C'est comme cela qu'en 70 ans, notre regard sur l'aide à l'enfance a considérablement évolué.

La prise en charge, dans l'immédiat après-guerre, des enfants en danger moral, délaissés par leurs familles et éduqués par des bénévoles pétris d'humanisme a cédé le pas aux accompagnements spécialisés, dans des lieux spécifiques, par des professionnels rompus aux méthodes pédagogiques et aux savoirs psychologiques, dans les dernières décennies du XX^e siècle.

Les mutations rapides et constantes de notre société font à présent émerger de nouveaux groupes sociaux tels les victimes mineures, mais aussi les mineurs non-accompagnés et d'autres encore, chaque groupe portant sa spécificité et donc l'originalité avec laquelle il devra être accompagné.

Le concept d'enfance continue de symboliser la nature même de la première période de la vie humaine, mais l'impérieuse nécessité de reconnaître chacun dans sa différence commande de reconnaître, également, chaque groupe dans sa singularité.

Si nous accueillons l'enfance dans son essence, ce sont des enfances que nous accompagnons. Chacune rencontre nos équipes de professionnels avec son histoire, dans le moment où elle se trouve. Chaque enfant arrive avec ses attentes, chaque enfance porte en elle son devenir.

Nous cheminons avec "celui qui ne parle pas" pour qu'il trouve les mots qui lui appartiennent, ceux avec lesquels, autant qu'il est possible, il donnera sens à sa vie.

Sa vie, nous la partageons plus ou moins longtemps, mais, toujours, nous avons en perspective que de l'enfance émanera l'âge adulte ; et que, quelle que soit la forme que revêtira cet âge, nous y aurons pris notre part.

Nous savons que chaque histoire est unique et que chaque enfance se différencie de toutes les autres. C'est pourquoi nous savons aussi que l'âge de 18 ans n'est pas un seuil qui, une fois

franchi, fait de "celui qui ne parle pas" un adulte qui peut tout.

Le Plan Pauvreté présenté en septembre 2018 par le Président de la République et auquel nous avons contribué, prévoit que, selon le vœu de beaucoup de professionnels et particulièrement le nôtre, ce passage de l'enfance à l'âge adulte bénéficie de conditions d'accompagnement renforcées. L'obligation de formation s'appliquera jusqu'à 18 ans, l'aide sociale à l'enfance sera étendue jusqu'à 21 ans et un logement, un emploi, une formation ou un soutien devront être proposés aux jeunes.

Nous saluons ces avancées, malgré des lacunes persistantes.

Pour autant, nous sommes conscients de notre rôle d'acteur de lien social et nous restons forts

de notre croyance dans les potentialités de l'Homme. Résolument engagés dans les actions en faveur de la jeunesse, nous continuerons à exercer notre vigilance et à avancer nos idées pour faire évoluer la protection de l'enfance, pour que "celui qui ne parle pas" devienne un citoyen autonome, libre de ses choix et engagé dans la société où il vit.



Patrick BARCAROLI
Président de l'association Montjoye

NOS VALEURS





La souplesse nécessaire de nos organisations... Même à 70 ans !

Dans un contexte législatif en évolution avec une réflexion lancée au niveau national sur le secteur de la protection de l'enfance, la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, la réforme de la Justice et la loi de programmation, le plan quinquennal pour le Logement d'abord, nous nous devons d'évoluer avec agilité.

Notre objectif est toujours de diversifier notre offre d'accompagnement en l'adaptant aux besoins de chaque personne, à leur évolution, à leur protection, à la nécessité de maintenir le lien social et de respecter les valeurs qui sont les nôtres.

Dans ce cadre, l'année 2018 a connu de belles réalisations qui se sont concrétisées par :

- La signature d'un nouveau CPOM 2018-2022 pour les services AED, AEMO, Relances et Safram 06, qui a formalisé l'augmentation de l'activité du service AEMO et la création de places dans le cadre du Placement éducatif à Domicile de Relances ;
- La signature d'une convention avec nos partenaires de l'aide aux victimes pour l'ouverture d'un bureau d'aide aux victimes mineures au sein du tribunal de grande instance de Nice ;
- L'obtention d'un marché et un appel à projet dans le cadre du programme régional de médiation éducative ;
- La mise en place d'une nouvelle intervention sur l'internat relais de Saint Dalmas-de-Tende.

Nous avons également poursuivi le travail sur la communication, l'image de l'association et des services sous différentes formes avec la création de nouvelles plaquettes de service, pour le public, la diffusion du livret d'accueil des nouveaux salariés, l'amélioration du site internet, la mise en place d'un site dédié et d'une page Facebook PASSAJ, ainsi que l'organisation des 32^e assises nationales de France Victimes qui nous a fortement mobilisé.

Tous ces exemples, non exhaustifs, montrent à quel point l'association Montjoye est humainement riche et sait s'adapter à l'évolution de notre société. Toutes les décisions prises le sont en conservant « l'esprit Montjoye », celui de sa création en 1949, par lequel nous nous engageons à répondre aux besoins des enfants en danger moral et des familles en difficultés socio-économiques ou socio-éducatives.

L'engagement de tous les acteurs de Montjoye, salariés, administrateurs, bénévoles et adhérents, permet à Montjoye de conserver son dynamisme, ses capacités d'adaptation et d'évolution et en font une septuagénaire pleine de vitalité.



Véronique BRACCO
Directrice Générale
de l'association Montjoye

SOMMAIRE



Editorial	2
Gouvernance	6
Commissions	7
Bénévolat	10
Journée des salariés	11
Assises nationales « France Victimes »	12
Montjoye en chiffres	15
Siège social	16
Ressources Humaines	18
Finances - Patrimoine	20
Service qualité système information	22



Pôle Socio-Judiciaire	24
Action Educative en Milieu Ouvert	26
Aide aux Victimes	28
Alternative	30
Service Investigation Educative	32



Pôle des Enfants confiés	34
Relances	36
SAFRAM 06	38



Pôle Social et Educatif	40
Action Educative à Domicile	42
Centre de Formation Montjoye Méditerranée	44
Espace Rencontre Parents-Enfants	46
Espace Soleil	48
Passaj	50

Glossaire	52
-----------------	----

GOVERNANCE

OBJET

L'association a pour objet, dans le respect des principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant :

- de créer et développer des activités **d'accompagnement pour toute personne en situation de vulnérabilité**, et plus particulièrement les enfants, les jeunes et leur famille, afin de faciliter leur autonomie pour une meilleure inclusion sociale.
- de faire connaître les activités engagées dans les domaines de la prévention, de la **protection, de l'éducation et de l'hébergement** de personnes socialement vulnérables en sensibilisant également l'opinion publique aux actions à promouvoir.

En complément de ces objectifs, elle développe des actions de protection juridique et **d'aide aux victimes**.

MISSION

L'association Montjoye se donne pour mission de promouvoir par des actions de prévention, d'aide, d'accompagnements, le développement, l'épanouissement, la dignité et l'accès aux droits fondamentaux de l'Homme.

Avec tous ses membres, adhérents, bénévoles, ses collaborateurs salariés, l'association s'engage dans le champ de l'action sociale pour la protection, l'éducation et l'hébergement prioritairement des jeunes mineurs et jeunes majeurs.

L'association veut aussi promouvoir des actions de communication et d'information autour des enjeux socio-politiques de la protection de l'enfance et de l'aide aux victimes.

L'Association MONTJOYE est une association loi 1901.

Dernière révision des statuts durant l'Assemblée Générale de juin 2018. Des membres du conseil d'administration se sont réunis au sein de la commission de la vie associative.

Ils ont réactualisé le règlement intérieur associatif et les statuts en vue du dépôt d'une demande de Reconnaissance d'Utilité Publique.



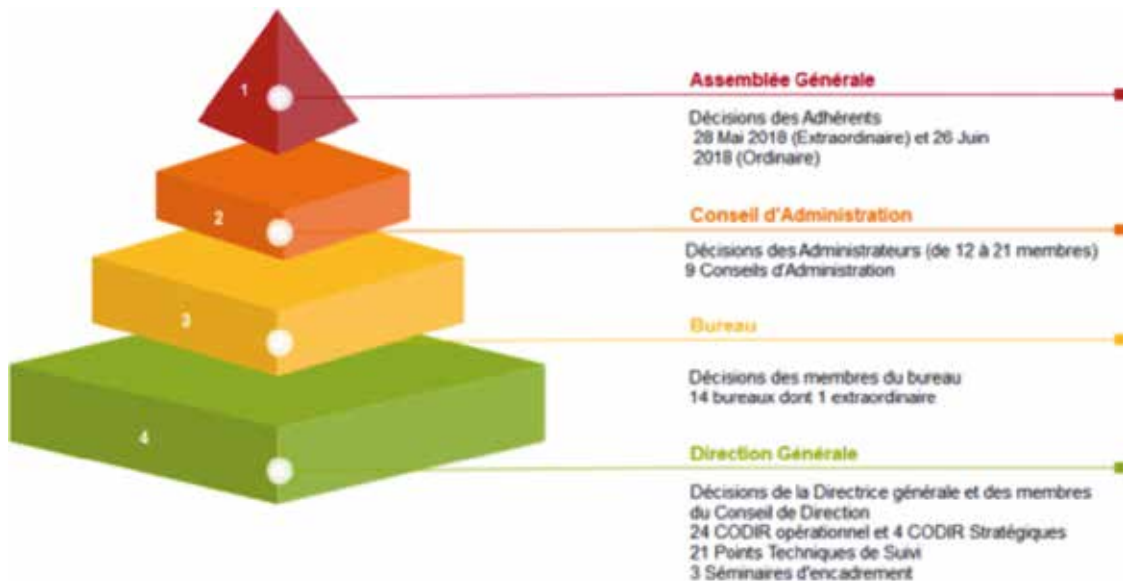
Un plan d'action est établi pour retravailler et actualiser les Documents Associatifs de référence



Passation de la fonction de secrétaire général(e)

Une nouvelle secrétaire générale, **Catherine Bretaudeau** a pris ses fonctions en Septembre 2018.

Les administrateurs ont présenté leur fonction et rôle lors de la journée des salariés. Ce moment a été fortement apprécié



COMMISSIONS TECHNIQUES



La commission technique est une instance de consultation et de réflexion pour le Conseil d'administration, la Direction générale et les services concernés.

Les thèmes suivants ont été abordés cette année :

- Les axes stratégiques des projets de service de RELANCES, de PASSAJ et de l'AED
- La création d'une cinquième équipe en AEMO
- Le contrôle de l'unité d'hébergement de l'Escarène par le département des Alpes Maritimes
- L'évaluation externe de l'AEMO
- Les projets développés et à venir
 - > Eco pâturage au sein de l'unité d'hébergement de l'Escarène de RELANCES
 - > Mise en place de composteurs collectifs à l'unité d'hébergement de la Corniche des Oliviers de RELANCES
 - > Les projets d'aménagements des Internats (Corniche et Escarène)
 - > La réponse aux appels à projet dans les champs de l'innovation sociale et le soutien à l'insertion professionnelle des réfugiés (PASSAJ et CF2M)
 - > La reprise de l'activité pédagogique de l'internat Relais de Saint Dalmas de Tende par le Centre de Formation Montjoye Méditerranée - CF2M

COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les commissions thématiques sont des instances de consultation et de réflexion pour le Conseil d'administration, la Direction générale et des représentants des services sur des thèmes transversaux.



La commission communication.

Ces instances ont permis de faire le point sur la préparation des événements qu'elle a organisés, notamment les 32^{èmes} assises de France Victimes.

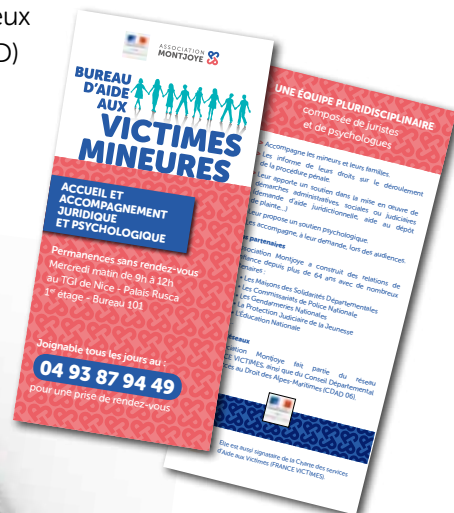
Mais également sur les outils de communication nécessaires dans les événements auxquels l'association Montjoye participe (Salon des associations de Vence, Nice en coopération avec la fondation ACTES, Cannes) ...

La commission ARCHISTIC concerne l'Architecture des Système d'Information.



Elle a permis de travailler autour des thèmes communs au siège et aux directions de pôle afin

- De mettre en place des tableaux de suivis communs
- De mobiliser les référents sur les enjeux des nouvelles règlementations (RGPD)
- De construire les indicateurs de demain sur l'activité



BÉNÉVOLAT

Que pouvez-vous dire de l'aide aux devoirs ?

Depuis le mercredi 17 janvier 2018, dans une salle du Centre de formation CF2M, entre 16 et 18 heures, une aide aux devoirs est proposée aux jeunes de Montjoye.

Des élèves, des collégiens, des lycéens, se retrouvent chaque semaine pour faire leurs devoirs avec l'aide de trois adultes (une bénévole professeure ? de SVT, une étudiante stagiaire éducatrice spécialisée en 2^{ème} année et une bénévole membre du CA).

Tous ceux qui sont venus la première fois « pour voir » sont revenus le mercredi suivant !

Ce qui encourage tout le monde à poursuivre cette action.

Mercredi 28 mars, une question a été posée aux jeunes qui étaient présents : « **Que pouvez-vous dire de l'aide aux devoirs ?** ». Et voici leurs réponses :

- **Mattéo, élève de 3^{ème}** : « ça aide à progresser dans certaines matières et à comprendre la leçon quand on n'a pas compris. »
- **Léa, élève de 5^{ème}** : « je me suis améliorée en classe depuis que je fais l'aide aux devoirs. L'aide aux devoirs aide à se concentrer dans nos devoirs. »
- **Livia, élève de 5^{ème}** : « ça m'a aidée à mieux comprendre, à m'investir davantage et j'ai moins de devoirs à faire chez moi. »
- **Rania, élève de 5^{ème}** : « ça aide pour le collège et quand on n'arrive pas à faire les exercices on nous aide. »
- **Hosnis, élève de CM2** : « c'est bien parce qu'on nous aide à faire nos devoirs et on nous laisse le faire tranquillement. »
- **Myriam, élève de 6^{ème}** : « c'est la première fois et je trouve que c'est accueillant et bien. »
- **Kheidi, élève de seconde** : c'est un endroit très bien, on peut travailler tranquillement, tout le temps on vous propose une aide. Je trouve ça très sympa. »
- **Naouir, élève de 6^{ème}** : « l'aide aux devoirs me sert à mieux travailler, à mieux augmenter mon travail et apprendre mes leçons et à m'entraîner car j'ai des difficultés dans des matières, ça m'a aidé à mieux écrire. »
- **Stéphane, élève de seconde**, va écrire un poème sur l'aide aux devoirs !

Ces réponses et le nombre croissant de jeunes qui participent à cet atelier, nous incitent à poursuivre et à envisager de développer cette action afin qu'elle soit proposée au plus grand nombre.

Pascale ALLEMAND, administratrice

UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE



« **La journée des salariés** » de Montjoye est un rendez-vous annuel devenu traditionnel. La date, le lieu et la forme peuvent varier. L'objectif reste le même : inviter les salariés durant une journée, à communiquer entre eux et avec les administrateurs, également conviés, sur leurs actions et projets. C'est aussi un moment convivial d'échanges informels qui nous rassemble naturellement autour du déjeuner partagé.

Le 29 novembre 2018, nous étions nombreux (plus qu'en 2017) à nous retrouver au Restaurant les Palmiers. Les 7 projets présentés par des salariés des 3 pôles de l'association ont permis de découvrir les nouvelles actions mises en place au second semestre 2018 : le Bureau d'Aide aux Victimes Mineures, le Service d'Accompagnement vers l'autonomie (SAVA) et le Placement Educatif à Domicile (PEAD) , le projet « REAGIR Jeunesse » mené dans le cadre du programme européen Erasmus + Jeunesse, l'accompagnement éducatif proposé à l'internat relais de Saint Dalmas de Tende, les nouvelles actions de médiation éducative dans l'environnement des lycées en référence au Plan Régional de Médiation Sociale, la conception d'un nouveau support de communication destiné aux enfants suivis par le service d'Actions Educatives en Milieu Ouvert (AEMO). Enfin, les administrateurs présents sont venus sur le devant de la scène, présenter leurs missions et leur rôle respectifs.

Les échanges avec la salle ont manifesté l'intérêt suscité par les différentes interventions qui ont animé la matinée. Elles ont permis une connaissance plus précise sur certains projets conduits par les différents acteurs de l'association et mis en lumière leur capacité de création et d'investissement. Cette journée particulière a offert une réelle opportunité d'échanges professionnels et personnels, dans une ambiance décontractée. Objectif atteint !

Catherine MOUNIER, assistante de la direction générale

ASSISES NATIONALES



MONTJOYE ORGANISE LES 32^{ÈMES} ASSISES NATIONALES DE L'AIDE AUX VICTIMES

Les 19 et 20 juin derniers, les 32^{es} Assises Nationales de France Victimes ont été organisées par l'association MONTJOYE, en collaboration avec l'association HARJES, sur le thème de l'évolution de la prise en charge des victimes d'événements traumatiques collectifs. Ces Assises ont permis de réunir au Centre Universitaire Méditerranéen de Nice près de 300 personnes : des représentants d'associations d'aide aux victimes de toute la France mais également des professionnels, psychologues, avocats, élus, ainsi que des personnes victimes, notamment celles de l'attentat de Nice.



C'est bien parce que ces dernières années ont été marquées par la survenue de plusieurs catastrophes d'ampleur, que les organisateurs ont jugé opportun de s'interroger sur les expériences des uns et des autres, face à ce type d'événements, qu'il s'agisse d'attentats, de catastrophes météorologiques, industrielles, ferroviaires ou aériennes. Il s'agissait donc pendant ces deux journées de partager à la fois les expériences des associations et des partenaires face à ces faits soudains, mais également de décrire en quoi la prise en charge des victimes avait évolué dans ces contextes-là, par la tenue de plusieurs tables rondes thématiques.

Le rôle des associations d'aide aux victimes, et cela constitue l'une des évolutions les plus significatives de ces dernières années, s'inscrit désormais sur des phases qui peuvent aller de l'urgence de la crise jusqu'à l'après procès le cas échéant. Les accompagnements de victimes peuvent s'étaler alors sur plusieurs années. Sur ce point, il a été intéressant d'entendre des représentants d'associations d'aide aux victimes évoquer leur expérience au regard de certains événements traumatiques de masse : AZF à Toulouse en 1995, Brétigny-sur-Orge en 2013, attaques terroristes de Paris en 2015, IRMA en 2017 et bien sûr l'attentat de Nice en 2016. Un constat unanime dans ces retours d'expérience, est la nécessité absolue pour les différents acteurs concernés, associatifs et institutionnels, de se connaître préalablement afin d'anticiper les interventions et la place de chacun pour une meilleure coordination. C'est certainement ce qui a manqué dans les premiers événements évoqués et ce que chacun a appris à faire de façon plus efficace au fil du temps et des échanges.



Une autre avancée significative mise en lumière durant ces Assises, est l'ouverture de lieux dédiés à l'accompagnement des victimes d'évènements collectifs : les Espaces d'Information et d'Accompagnement (EIA), qui sous la forme d'un guichet unique, proposent aux victimes un accompagnement global et pluridisciplinaire, avec la présence quotidienne de juristes, de psychologues et de travailleurs sociaux. L'EIA de Nice, ouvert depuis août 2016 est l'un d'entre eux. Piloté par MONTJOYE, ce dispositif continue deux ans après à accueillir des victimes de l'attentat de Nice et permet toujours des permanences d'avocats, du Fonds d'indemnisation et d'une psychologue du travail de pôle emploi. L'accent a également été mis sur la spécificité du travail social au sein des associations d'aide aux victimes et sur son utilité incontestable face à ce type d'évènements (besoins d'aides financières, mobilisation de droits sociaux, demandes de logement...).

ASSISES NATIONALES



La seconde journée, marquée par la présence et l'intervention de Madame Nicole Belloubet, Ministre de la Justice, a été plus particulièrement consacrée à l'évolution de la prise en charge psychologique et du soin psychique, lors d'une table ronde animée (admirablement) par Julien SPELLA psychologue intervenant à l'EIA de MONTJOYE.

Ces Assises ont été une belle réussite à l'image de la conclusion qui en été faite par Madame Elisabeth PELSEZ, déléguée interministérielle de l'Aide aux victimes, qui a annoncé l'ouverture en octobre prochain d'un centre de ressources et de résilience et de plusieurs unités hospitalières pour les victimes traumatisées.

Organisées par les équipes dirigeantes de MONTJOYE et d'HARJES, il est à noter que les salariés des services d'aide aux victimes ont été largement associés à la réflexion autour de l'organisation de ces Assises ainsi qu'à leur bon déroulement. C'est là l'occasion de les en remercier une nouvelle fois.

Les prochaines Assises se dérouleront l'année prochaine à Limoges.

Samira ADDA,

Chef de service de l'Espace d'Information
et d'Accompagnement pour les victimes d'attentats.



MONTJOYE EN CHIFFRES

**16,9
millions
d'euros**

DE BUDGET
EN 2018

Financeurs principaux

Conseil départemental des Alpes
Maritimes, Région Sud PACA,
Ministère de la Justice, Direction
départementale de la Cohésion
Sociale, Métropole Nice Côte
d'Azur, Ville de Nice

PRÉSIDENTE
**Patrick
BARCAROLI**

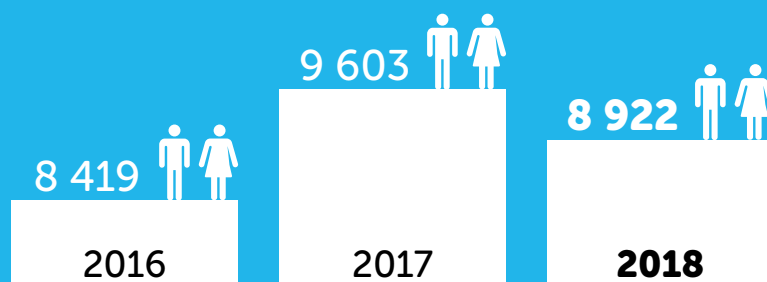
23
implantations
dans les Alpes-
Maritimes

DIRECTION
GÉNÉRALE
**Véronique
BRACCO**

302
personnes

SALARIÉS
AU 31/12/2018

8 922
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES



SIÈGE SOCIAL

Il regroupe à la fois une expertise et des services mutualisés dans les domaines des ressources humaines, de la finance et du patrimoine, du système d'information et de la qualité et propose un appui aux services sur leur adaptation aux

nouvelles réglementations. Les établissements et services, regroupés en pôle peuvent ainsi se consacrer à l'activité pédagogique et à l'amélioration de leurs actions en faveur des bénéficiaires.

CADRES DU SIÈGE (au 31/12)



Fanny BARTIN
Directrice des
Ressources Humaines



Michel ARFI
Responsable Financier
et Patrimoine



Hélène GUYON
Conseillère
Technique



Jean Christophe LACORTE
Responsable Paye



Catherine PALMERO
Directrice Financière
(à compter d'Octobre 2018)

L'année 2018 a été marquée par la mise en œuvre de la première année du CPOM qui s'échelonne de 2018 à 2022 sur 4 établissements et service de la Protection de l'Enfance. Le contrat a été signé en juillet 2018 pour une prise d'effet au 1^{er} janvier.

LES OBJECTIFS

Diversifier
et favoriser
des **pratiques
innovantes**

**Mieux
sécuriser** les
parcours des
personnes
accueillies

**Développer
la prise de
parole** des
bénéficiaires

Développer
des **dispositifs
transversaux**
aux pôles

Poursuivre
**l'amélioration
continue**

Ancrer la
**qualité de vie
au travail**

Mettre en
œuvre une
**politique
de gestion
durable**

Il a permis

- D'augmenter la capacité du service AEMO à accompagner 900 mineurs simultanément.
- De créer 18 places de Placement Educatif à Domicile sur l'Est du département.
- De renforcer les 10 places pour le Service d'Accompagnement à l'Autonomie.

En dehors du CPOM, l'activité de l'association s'est enrichie de :

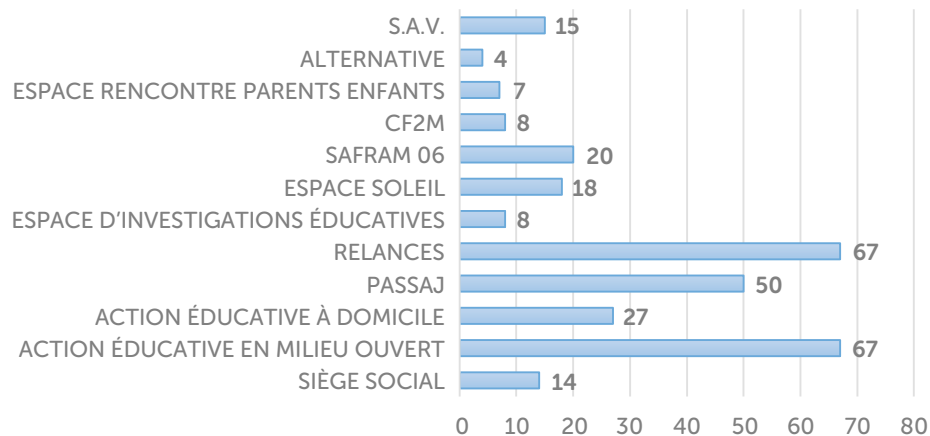
- La reprise d'une activité d'internat pédagogique à Saint Dalmas de Tende
- La mise en place d'un Bureau d'Aide aux Victimes pour les Mineurs (SAV)
- De la conduite d'un Programme européen ERASMUS + avec le Portugal et la Roumanie (CF2M)
- De l'ancrage du centre social sur la ville de Vence (Filiale ISI)
- Le siège se charge également des contrôles réglementaires : en 2018 ont été réalisés un contrôle de l'URSSAF, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la caisse des dépôts.

RESSOURCES HUMAINES



CHIFFRES CLÉS

Nombre de salariés au 31/12/2018



329 contrats et avenants traités (y compris mutations inter service et promotion) dont 214 CDD

229 départs dont 199 fin de CDD.

Accueillir une nouvelle personne dans une organisation est gage de réussite pour l'ensemble des équipes. Tout l'encadrement a contribué à la réflexion pour mettre en valeur les idées fortes à transmettre lors de cet accueil.

- Se repérer dans l'organisation associative
- Avoir accès aux documentation légales et réglementaires
- Découvrir le fonctionnement des droits des salariés
- Connaître les Instances Représentatives du Personnel.

2018 a permis l'aboutissement de ces réflexions avec la mise en place d'un livret d'accueil des nouveaux entrants.

Afin de poursuivre la construction collective autour de cette thématique, un projet d'élaboration d'une procédure d'accueil et d'intégration devrait se poursuivre en 2019.



En 2018, nous avons finalisé le plan d'action sur les risques psycho-sociaux mis en œuvre depuis 2015.

Un séminaire participatif sur la Qualité de vie au Travail avec l'ensemble de l'encadrement sera organisé le 29/01/2019 afin d'établir un diagnostic sur les thèmes constituant la Qualité de Vie au Travail.

Cette thématique a été également travaillée dans les réunions de négociation annuelle obligatoire. Dans ce cadre, un accord sur le droit à la déconnexion a été conclu en 2018.



FINANCES ET PATRIMOINE



Finances

L'activité du service financier et du service administratif du siège est constituée principalement de demandes de financements, de subventions, de réponses aux appels d'offre et aux appels à projet. Ce travail est effectué pour les 7 services autorisés auprès de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et du Conseil Départemental et pour les 5 autres services en financements pluriels - un appui ponctuel à des partenaires associatifs sur l'ingénierie financière est également réalisé.

Nombre de dossiers déposés pour les services hors CPOM



Patrimoine

L'association a une politique volontariste de gestion du patrimoine en faveur de **l'accessibilité et d'amélioration continue des conditions d'accueil** dans nos locaux.

Ainsi en 2018, se sont poursuivis les travaux d'accessibilités suivants : AEMO rue Gréville à Menton et à l'AEMO avenue Vittone – Nice Ouest. L'ERPE rue Pastorelli à Nice, L'espace soleil Boulevard Braille à Nice.



Afin d'installer la cinquième équipe de l'AEMO, l'annexe de Nice secteur Vittone (ouest de Nice) est devenu un local principal.

Une nouvelle annexe a été ajoutée. Elle est située avenue Pontremoli à Nice La plaine.

Dans le cadre du CPOM, les locaux de la direction du pôle socio judiciaire, situés initialement rue Arson, ont intégré dès le début la mise aux normes d'accessibilité à la rue Pastorelli.

L'ensemble des registres d'accessibilité sont mis en œuvre. De même, le déménagement au dernier trimestre 2017 de l'équipe de l'AEMO (Grasse) au sein d'une plateforme à Grasse 2000 route de Cannes située à Grasse a permis la mise aux normes dès les travaux d'aménagement.

En 2018 étaient également prévus les travaux pour l'équipe de l'AEMO secteur Nice (Theuriet), les travaux pour l'équipe 3A (rue Emile Leonard). Ils sont reportés en 2019.

On note également

- La poursuite des travaux à la plateforme de Cagnes-sur-mer pour les services PASSAJ, AED, AEMO.



QUALITÉ ET SYSTÈME D'INFORMATIONS



Il était une fois le RGPD

Entré en vigueur le 25 mai 2018 dans toute l'Union européenne, le **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** instaure un nouveau cadre juridique pour la protection des données personnelles.



Qu'est-ce que cela change pour nous au sein de Montjoye ?

Le RGPD s'applique aux entreprises, aux organismes publics et aux associations quelles que soient leur taille ou leur activité, dès lors qu'ils traitent des données personnelles de personnes physiques se trouvant sur le territoire de l'Union Européenne.

La création et le traitement de données personnelles (numéro d'identifiant, nom, adresse, numéro de téléphone, photo, adresse IP, etc...) sont soumis à des obligations destinées à protéger la vie privée et les libertés individuelles des salariés, des adhérents et des bénéficiaires.

Parmi les nouvelles mesures devant permettre de mieux protéger les données personnelles de chacun, voici une sélection des obligations de l'association vis-à-vis du RGPD :

- **Désigner un délégué à la protection des données en mai 2018**
- **Recenser les traitements qu'elle met en œuvre dans un registre des traitements de juin 2018 à juin 2019.**

Actuellement, le registre des traitements est établi et le recensement de l'ensemble des données personnelles est en cours. Sa finalisation est prévue pour juin 2019. Par la suite **un plan d'actions** sera fixé dans chaque service pour leur mise en conformité avec cette nouvelle réglementation.

Une **note explicative** à destination des salariés a été diffusée. Une information à destination des bénéficiaires, des adhérents et des fournisseurs est également prévue.

Une fois l'ensemble de ces actions réalisées, **une analyse d'impact** sera effectuée pour les traitements de données présentant un risque élevé pour les droits et libertés des personnes concernées.

Pour exercer vos droits (droit d'accès et de rectification des données, droit d'opposition ou de limitation au traitement, droit d'oubli et d'effacement des données ...), vous pouvez me contacter l'adresse mail suivante **dpo@montjoye.org** ou **par téléphone au 04 92 00 24 50**.

Estelle DIEFOLDO,
Déléguée à la Protection des Données

2018 c'est aussi

- La mise en place systématique du chiffrement des mails externes relatifs aux situations des personnes accompagnées.
- Suite à la négociation du nouveau CPOM, une réflexion a été conduite avec les directeurs de pôle sur les indicateurs de suivi de l'activité. Un Cabinet externe est intervenu pour permettre une formalisation de l'ensemble des indicateurs et leur repérage sur le logiciel Némoweb.
- La gestion d'un parc de 340 ordinateurs.



Démarche Qualité et Projets

Sur le volet qualité, l'année 2018 a été consacrée outre l'appui aux services dans l'élaboration de procédures au diagnostic de contrôle interne sur la gestion des caisses allouées pour les enfants.

Chaque direction de pôle a eu lors d'un point technique la présentation du fonctionnement de ces services sur ce volet et de préconisations d'optimisation de fonctionnement. Le travail sur le plan d'amélioration continue se poursuivra en 2019 afin d'aboutir à la transcription d'une procédure de caisse ou de fonctionnement de régie w

Concernant les projets, on peut noter le renfort du siège sur les réponses à Appels d'Offres, le dépôt d'un dossier de reconnaissance d'utilité publique et d'intérêt général.



PÔLE SOCIO JUDICIAIRE



Ce pôle propose des accompagnements sociaux, juridiques, psychologiques selon les problématiques repérées par la justice. Véritable outil au service des magistrats du ressort judiciaire des tribunaux de Grande Instance de Nice et de Grasse, les services de ce pôle veillent à garantir aux bénéficiaires des informations sur leurs droits et devoirs tout en les

plaçant au cœur du changement de leur situation.

Les services du pôle s'attachent à répondre aux sollicitations judiciaires visant l'accompagnement : des mineurs et des familles dans le cadre de la protection de l'enfance, des auteurs d'infractions pénales par la mise en œuvre des mesures ordonnées, des victimes d'infractions pénales.



DIRECTION DU POLE SOCIO JUDICIAIRE

Elodie PENNET DALLOZ

Directrice du Pôle Socio-judiciaire

29, rue Pastorelli - Immeuble B - Nice Europe – 06000 NICE

Tél.: 04 92 00 36 36 - Fax : 04 92 00 36 39

E-mail : pole.socio-judiciaire@montjoye.org

ENCADREMENT DU PÔLE

(au 31/12)



● **Aurélie SULTAN**
Adjointe à la directrice du pôle socio judiciaire



● **Marlène LAROUQUIE**
A.E.M.O. – Secteur Nice centre



● **Sylvie TONINI**
A.E.M.O. – Secteur Nice ouest



● **Aline WEBER**
A.E.M.O. – Secteur Cagnes-sur-Mer



● **Gilles MONTANARO**
A.E.M.O. – Secteur Menton



● **Claude PIAZZON**
A.E.M.O. – Secteur Grasse



● **Delphine COURTONNE**
SIE-Alternative



● **Samira ADDA**
Espace information et accompagnement, S.A.V.



CHIFFRES

900
enfants
effectif
théorique

1 229
personnes
accueillies

2 800 K€
de budget

Département
des Alpes-
Maritimes

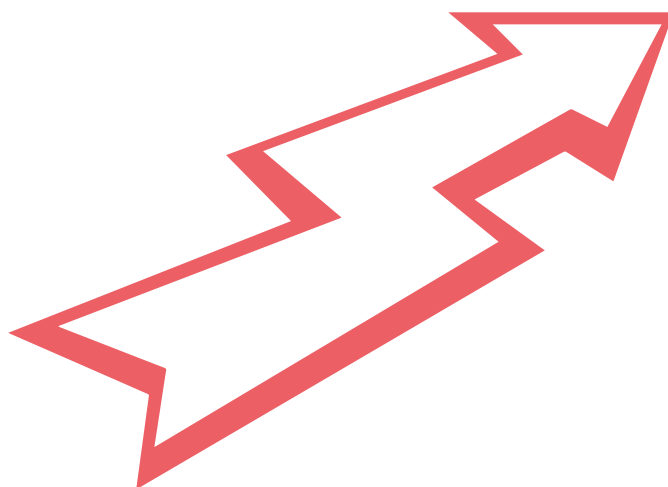
450 enfants
sur le ressort
du TGI de Nice
450 enfants sur
le ressort du TGI
de Grasse

593 filles
et **636**
garçons

58,54 ETP
salariés

CRÉATION D'UNE 5^E ÉQUIPE EN AEMO

Le service AEMO a vécu depuis juin 2015, une situation de suractivité importante qui a nécessité la création d'une liste d'attente en septembre 2015.



Suite à un avenant au CPOM accordé par le Conseil Départemental en juillet 2016 de 40 mesures supplémentaires nous avons pu, dès mi-septembre 2016, procéder au recrutement de deux éducateurs supplémentaires pour résorber la liste d'attente et atteindre 840 mesures en file active. La liste d'attente n'a été résorbée que de manière temporaire puisque dès le mois de décembre 2016 elle a été ré ouverte en raison de l'afflux de mesures.

Au regard du nombre toujours croissant de me sures en attente (120 mesures atteintes), une modalité de gestion de la liste d'attente entre la Responsable de la Protection de l'Enfance, la Direction Générale et la Direction de l'AEMO a été décidée en fin d'année 2017, afin de prioriser les situations les plus inquiétantes.

La contractualisation avec le Conseil Départemental en 2018 d'un nouveau CPOM sur 5 ans a permis l'augmentation de la capacité du service à 900 mesures en file active et à cet effet, la création d'une cinquième équipe d'AEMO.

Cette cinquième équipe d'AEMO a ouvert ses portes le 14 mai 2018.

Elle est située sur le secteur de Nice Ouest et occupe une villa individuelle, entièrement rénovée afin d'accueillir l'équipe et les bénéficiaires dans les meilleures conditions.

A l'image des autres équipes d'AEMO, l'équipe de Nice Ouest est pluridisciplinaire. Elle est composée d'un Chef de service, une secrétaire, une conseillère en économie sociale et familiale et sept éducateurs spécialisés.

AIDE AUX VICTIMES



CHIFFRES

3 258
personnes
accueillies

1 000 K€
de budget

15,4 ETP
salariés

Dont 906
pour l'Espace
d'Information et
d'Accompagnement
des Victimes de
l'attentat du
14 Juillet

LE BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES MINEURES

Une nouvelle convention a été conclue le 5 juillet 2018 entre le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de NICE, le Président du Tribunal de Grande Instance de NICE, le contrôleur général, directeur départemental de la sécurité publique des Alpes-Maritimes, le colonel, commandant le groupement de gendarmerie départementale des Alpes-Maritimes, la directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse des Alpes-Maritimes, le bâtonnier de l'ordre des avocats au barreau de Nice, l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale des Alpes-Maritimes, le président du conseil départemental de l'accès au droit des Alpes-Maritimes, la présidente de la Fondation de Nice (PSP-Actes), et le président de l'association MONTJOYE.

Cette convention a pour objet l'organisation par l'association MONTJOYE -sur le ressort du Tribunal de Grande Instance de NICE- d'un bureau d'aide aux victimes mineures (BAV Mineures).

Ce projet initié par l'Association MONTJOYE vise à assurer la prise en charge (juridique et psychologique selon les besoins) du mineur victime et de sa famille au plus tôt suite à la commission d'une infraction pénale, et, dans la mesure du possible dès la plainte, en prévoyant leur orientation vers le BAV Mineures, avec l'autorisation du parquet.

Le BAV Mineures accompagne les mineurs victimes dans les procédures établies pour les infractions pénales suivantes :

- 1. Infractions à caractère sexuel**
- 2. Violences intrafamiliales**
- 3. Violences en milieu scolaire ou aux abords d'un établissement scolaire**
- 4. Vols avec violences**
- 5. Extorsions**
- 6. Violences en réunion et/ou avec arme**

Les coordonnées du BAV Mineures sont désormais mentionnées à la fin des PV de dépôt de plainte pour ces seules infractions pénales.

Le SAV tient une permanence du BAV Mineures au sein du Tribunal Pour Enfants **tous les mercredis** matin dans le bureau 103 - situé au sein des locaux du TPE (Palais RUSCA) depuis septembre.

En dehors de cette permanence, les victimes mineures sont reçues dans les locaux du Service d'Aide aux Victimes, au 29, rue PASTORELLI à NICE.

ALTERNATIVE



CHIFFRES

1 034
personnes
accueillies

1 000 K€
de budget

3,52 ETP
salariés

STAGE DE RESPONSABILITÉ PARENTALE

Le législateur a consacré depuis 2003 un nouveau type de sanction pénale, sous la forme de « stages », dont l'objectif est d'articuler éducation, prévention et sanction. Ces innovations pénales sont présentées comme un moyen d'adapter qualitativement les sanctions aux infractions de faible et moyenne gravité. Les stages s'inscrivent pleinement dans la dynamique « restaurative » engagée par l'institution judiciaire depuis les années 1990.



Alternative aux poursuites, le stage de responsabilité parentale vise donc à rappeler les obligations juridiques, économiques, sociales et morales qu'implique l'éducation d'un enfant.

La démarche est éducative et constructive tout en s'inscrivant dans le cadre judiciaire contraint (à la demande et sous le contrôle du Procureur de la République).

L'association tente donc d'apporter aux parents un soutien éducatif sur une durée limitée de manière à les engager dans un processus de changement en mettant l'accent sur leurs responsabilités civiles et pénales.

Par une « pédagogie de la loi », insistant sur sa fonction d'expression des valeurs essentielles de la société, il s'agit d'expliquer le sens et les fondements des interdits, afin de convaincre les stagiaires de leur nécessité, et de les réorienter vers un comportement adulte, citoyen, justiciable, fondé sur le contrôle de soi et le respect de la règle

Le stage de responsabilité parentale oriente l'accompagnement des parents vers une réflexion sur leurs fonctions éducatives et les incite à adopter une attitude positive responsable. Les professionnels en charge de l'animation privilégient l'ouverture d'un espace de dialogue plutôt qu'un discours moralisateur et infantilisant.



CHIFFRES

233personnes
accueillies**407 k€**
de budget**7,14 ETP**
salariés**LA DÉMARCHE D'INVESTIGATION**

La démarche d'investigation consiste en une action dynamique de recueil d'éléments de compréhension éclairant la situation, d'observation, d'analyse partagée puis d'élaboration de propositions. Elle s'attache à évaluer la situation d'un enfant et à apprécier notamment les conditions d'exercice de l'autorité parentale et ses effets vis-à-vis de l'enfant.

Dans le cadre d'une procédure d'assistance éducative, les informations et les préconisations contenues dans le rapport écrit doivent permettre au juge de vérifier si les conditions d'une intervention judiciaire sont réunies et de proposer, si nécessaire, des réponses en terme de protection et d'éducation, adaptées à la situation des intéressés.

La circulaire d'orientation du 31 décembre 2010 relative à la MJIE précise le contenu et les obligations pour les services habilités à la réaliser. Elle identifie les champs abordés dans le cadre de l'investigation et indique le contenu et les modes d'investigation à explorer.

Lors du déroulement de la mesure, le service rencontre les parents afin de susciter un questionnement, de favoriser une prise de conscience des dysfonctionnements familiaux et une mobilisation des capacités parentales.

L'objectif de la mesure consiste à repérer la capacité de la famille à se mobiliser pour comprendre la situation de danger et discerner son potentiel d'évolution, et celui de l'enfant selon l'âge, de son aptitude à diminuer ou faire cesser la situation de danger.

La mise en œuvre de l'investigation produit par elle-même souvent un changement dans les familles, en leur permettant d'entrer dans une démarche dynamique, mobilisatrice et peut contribuer à dénouer une situation de crise ou de blocage et ainsi éviter ou limiter le temps d'une intervention éducative judiciaire.

Le processus prévoit de restituer à la famille ce que l'on a compris de ce qui génère la situation de danger dans laquelle se trouve son enfant et de lui faire part de la proposition que l'on fait au magistrat. L'investigation se déroule dans le respect du principe du contradictoire. Cependant, elle est insusceptible d'appel.

L'investigation recueille les éléments du parcours de l'enfant et les éventuelles réponses sociales, administratives et judiciaires déjà apportées, dans le but de construire des propositions en se fondant sur les réussites ou les échecs dans l'évolution de la situation.

Les professionnels analysent ces éléments et élaborent des hypothèses de réponses éducatives et de protection.

À partir du recueil de ces informations, les professionnels doivent tendre, d'une part à l'objectivation de la situation en croisant leurs analyses des éléments recueillis dans un travail interdisciplinaire, d'autre part à rendre compte de la complexité des problématiques.

La diversité des éléments à explorer nécessite l'apport de compétences diversifiées et impose une approche interdisciplinaire de la situation du jeune et de sa famille. Cette approche se réalise à partir notamment de la composition pluridisciplinaire du service : chef de service, d'éducateurs, d'assistants de service social, de psychologues.

Pour parfaire le recueil d'éléments, le service est essentiellement en lien avec des acteurs d'institutions judiciaires, du secteur social ainsi que des systèmes de santé et scolaires.

Le service est ancré au sein d'un territoire, et veille à ce titre à connaître les acteurs de son secteur géographique. Dans ce cadre, le service est attentif à ce que ses missions, ses modalités de fonctionnement et la valeur du travail réalisé soient connues par ses interlocuteurs. Une politique de communication portée par la direction est conduite dans cette perspective ; des rencontres avec les partenaires sont régulièrement programmées. Indépendamment du tissu partenarial identifié et compte tenu de la modularité de la Mesure Judiciaire d'Investigation Educative, la recherche constante de nouveaux réseaux constitue l'une des démarches visant à approfondir par une plus grande « expertise » les réponses aux questionnements du magistrat.

PÔLE ENFANTS CONFIÉS



Placement d'enfants en structures d'hébergement ou en familles d'accueil et Placement éducatif à domicile.

Le pôle accompagne les familles à restaurer le lien parental ou à le redécouvrir par la mise en œuvre d'actions éducatives. La très grande proximité induite par le partage du quotidien des enfants

accueillis permet aux équipes éducatives et sociales de tisser un lien particulier avec eux, comme avec leurs familles. La prise en charge éducative des jeunes est renforcée par un travail de soutien à la parentalité et un accompagnement professionnel des familles d'accueil.



DIRECTION DU PÔLE DES ENFANTS CONFIÉS

Alain LOMBART
Directeur du pôle des Enfants confiés



Franck LIBAN
Directeur-adjoint du
pôle des Enfants confiés

1, avenue des Chênes - 06800 Cagnes-sur-Mer
Tél.: 04 92 09 01 95 - Fax : 04 92 09 5 38
E-mail : pole.enfants-confies@montjoye.org

ENCADREMENT DU PÔLE

(au 31/12)



● **Keltoum KOHIL**
RELANCES PEAD Est



● **Amor BEN BRAHIM**
RELANCES Corniche - Atelier - SAVA/FJT



● **Alice DUPONT**
RELANCES - Escarène



● **Mektaria MEBARKI**
SAFRAM 06, RELANCES PEAD Ouest



● **Sandrine SAUSSEZ**
remplace **Roselyne AMENDOLA**
SAFRAM 06

TROPHÉES DE L'ENVIRONNEMENT : LE COMPOSTAGE À LA MAISON D'ENFANTS DE LA CORNICHE DES OLIVIERS.

A la suite du projet « **les petites mains écolos** » en 2017, un prix avait été décerné à l'association permettant la conduite d'actions, dont le compostage. Grâce à ce partenariat avec la Métropole Nice Côte d'Azur, nous avons acquis deux bacs de compostage qui ont été installés au fond du jardin de la maison d'enfants. Le compost servira ensuite d'engrais au jardin constitué et entretenu par les jeunes.

Ces actions qui allient écologie et économie, sensibilisent les jeunes à des démarches citoyennes. Elles permettent également de les responsabiliser en évitant le gaspillage des déchets.



RELANCES



CHIFFRES

59,67 ETP
salariés

115
personnes
accueillies

3 900 K€
de budget

L'année 2018 a été une nouvelle fois, une année intense notamment sur le plan des changements à accompagner auprès des équipes de par l'impact du nouveau CPOM sur le dispositif RELANCES et notamment au regard des mesures nouvelles mises en œuvre en 2017 et en 2018. Le Placement à domicile de Relances (3A et PEAD-Ouest) a pris une part très importante de l'activité globale (51,6% de l'activité).



L'équipe du SAVA s'installe au 2 rue Arson - adresse historique du Mettre pôle enfants confiés de Montjoye :

L'équipe sera renforcée d'un troisième éducateur à partir de l'été 2018, avec une occupation à 100% dès le mois de juin 2018. 10 jeunes mineurs de 16-18 ans bénéficient d'un accompagnement pluridisciplinaire dans le cadre d'une prise d'autonomie relative sur le principe d'un hébergement en colocation.

La grille d'autoévaluation des compétences des adolescents construite par le service a été présentée au Conseil Départemental qui a pu s'en inspirer pour l'entretien des 17 ans du Projet d'Accès à l'Autonomie, mis en place par la loi de mars 2016.

OUVERTURE DU PEAD OUEST :

En septembre 2018, suite à l'autorisation du Conseil Départemental dans le cadre du nouveau CPOM 2018-2022, nous avons mis en place un PEAD sur l'ouest du département selon une modalité originale. A partir de l'expérience de l'équipe technique et le travail mené avec les Assistants Familiaux, en lien avec le Service de Promotion du Placement Familial et de l'Adoption (SPPFA), nous expérimentons des replis-répits chez des Assistants Familiaux dédiés qui sont impliqués dans l'accompagnement des mineurs en Placement à Domicile.

Sur le plan de la participation des bénéficiaires, le Conseil des Résidents a pu se réunir 4 fois dans l'année avec de nombreuses avancées sur les propositions des jeunes permettant aux représentants élus de pratiquer concrètement un accès à la citoyenneté et une appréhension des fonctionnements institutionnels. Un tableau de suivi des décisions a été formalisé et présenté à chaque Conseil des Résidents.

La nouvelle direction-adjointe ainsi que le renouvellement d'une partie des cadres intermédiaires a permis d'impulser une nouvelle



dynamique et notamment dans le lancement des travaux de la réactualisation du Projet de Service de RELANCES 2020-2024, ainsi que les suivis des Plans d'amélioration continue des 2 services par la constitution d'un comité de suivi impliquant les évaluateurs internes du pôle.

SAFRAM



CHIFFRES

1 200 k€
de budget

105
personnes
accueillies

17,18 ETP
salariés

Année 2018 au SAFRAM 06 sous le signe de la participation des bénéficiaires :

2 groupes d'expression des bénéficiaires et les 4 actions collectives au SAFRAM ainsi qu'un Noël organisé pour tous les enfants du service en photos...



Année 2018 animée et riche en activités, au Safram 06...

L'année 2018, première année du CPOM 2018-2022 a imposé un changement d'organisation du SAFRAM de par la mutualisation des ressources humaines (mi-temps de Cheffe de Service et 1/3 temps de psychologue) en diminution des effectifs du SAFRAM.

Ces changements ont été accompagnée par la direction en termes d'impact sur la charge travail des professionnels concernés et sont en cours d'évaluation.

L'année 2018 se caractérise par la mise en place de nombreuses actions collectives au bénéfice des familles naturelles et des enfants confiés, ainsi que la pérennisation des groupes d'expression.

L'équipe reste mobilisée pour apporter aux enfants, à leurs parents et aux assistantes familiales du Conseil Départemental, une qualité d'accueil et d'accompagnement au regard des objectifs et des moyens.

Sortie au domaine du haut



Groupe d'expression



Séjour en Camargue père-enfants

Excursion de deux jours au Parc National du Mercantour à l'état sauvage

PÔLE SOCIAL ET ÉDUCATIF



Le Pôle Social & Educatif a pour rôle d'apporter un accompagnement préventif pour la protection des enfants et l'insertion : soutien à la fonction parentale, travail de rue, prévention spécialisée, insertion sociale et socio professionnelle, formation (bas niveau de qualification), accompagnement vers

une vie autonome et indépendante (budget, santé, logement, emploi).

Les 5 services du pôle social et éducatif trouvent leur cohérence dans un accompagnement consenti par les bénéficiaires. Ce consentement est capital.



DIRECTION DU PÔLE SOCIAL ET ÉDUCATIF

Nadine PARANIER



Mortal YAHY

Directeur de PASSAJ



Clara ABRUDEANU

Directrice de CF2M

ZAC Parc d'activité des Travaux
Chemin des Travaux - 06800 Cagnes-sur-Mer
Tél.: 04 92 02 44 85 - Fax : 04 92 02 44 21
E-mail : pole.social-educatif@montjoye.org

ENCADREMENT DU PÔLE



● **Juan GREGO**
AED



● **Karine PORRO**
AED



● **Sandra MAGLIANO**
CF2M



● **Magali PLANTIN**
ERPE

● **Audrey SCAIOLA**
Espace Soleil



● **Jean-François SENEMAUD**
Espace Soleil

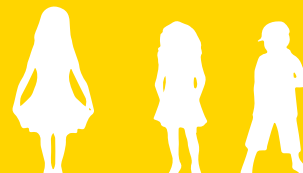




564
personnes
accueillies

1 500 K€
de budget

23,25 ETP
salariés



LE RÉPERTOIRE NUMERISÉ DES PARTENAIRES

Pour répondre à la mission de protection de l'enfance dite de « milieu ouvert », les professionnels ont recours pour une partie de leurs actions d'accompagnement, à des partenaires dans différents domaines, tels que les institutions du soin et du médico-social, du milieu scolaire et de l'orientation professionnelle, des centres d'apprentissage, du logement, de la culture et des loisirs, ainsi que tous les organismes concernant l'aide budgétaire.

Pour répondre à la mission de protection de l'enfance dite de « milieu ouvert », les professionnels ont recours pour une partie de leurs actions d'accompagnement, à des partenaires dans différents domaines, tels que les institutions du soin et du médico-social, du milieu scolaire et de l'orientation professionnelle, des centres d'apprentissage, du logement, de la culture et des loisirs, ainsi que tous les organismes concernant l'aide budgétaire.

Pour ce faire, les professionnels se constituent un « carnet de contacts partenaires », au fil de leurs interventions. Pour une meilleure efficacité, le Plan d'Amélioration Continue de la démarche qualité pour le service AED a projeté pour 2018, la conception d'un répertoire de partenaires sous la forme d'une base de données commune améliorant la réactivité pour les orientations et le travail en partenariat, au bénéfice des familles accueillies.

Après de nombreuses rencontres de travail avec les professionnels sur le thème du partenariat, un répertoire numérisé pour chaque Groupe Territoire d'intervention a été conçu (Ouest, Centre et Est du département).

Chaque équipe territoriale a renseigné le répertoire sur une base préparée par l'assistante de direction, avec leurs contacts, de façon à recenser le partenariat sur les trois territoires du département. Il est remis à jour chaque début d'année.

Ce document numérisé, accessible à tous les professionnels a aussi pour finalité d'être remis aux nouveaux salariés. Des témoignages de nouveaux salariés illustrent cette optimisation :



C. : « Le répertoire des partenaires a été pour moi très utile à mon arrivée. Il m'a permis de savoir avec quels partenaires l'équipe travaillait.

C'est également un gain de temps puisque l'éducatrice a à sa disposition une liste avec les coordonnées. Elle n'a donc pas à rechercher les adresses et les coordonnées.

Il permet également de travailler avec des professionnels de confiance, puisque l'équipe travaille avec eux et les connaît. Il permet d'avoir une prise en charge des enfants beaucoup plus efficiente lors des mesures. Enfin, le répertoire est une preuve de professionnalisme des éducatrices qui ont comme rôle et compétence de développer le partenariat »

L. : « En tant que nouvelle professionnelle de l'AED, le répertoire est un document qui offre une vision globale des différents professionnels avec lesquels nous sommes amenés à travailler. C'est également un outil indispensable facilitant l'accès à un réseau de partenaires. Il permet entre autre, d'être plus aisément en relation avec des interlocuteurs privilégiés, dans l'intérêt des familles que nous accompagnons »

A. : « Le répertoire des partenaires est un support qui contribue grandement au travail de réseau tout en apportant un gain de temps inestimable lorsque nous sommes à la recherche d'un établissement/structure en urgence.

Il me permet d'avoir accès à une multitude de dispositifs dont pour certains j'ignorais jusque-là leur existence. »



CHIFFRES

8,53 ETP
salariés

711
personnes
accueillies

558 K€
de budget

Depuis septembre 2018 et grâce au soutien financier du Conseil départemental des Alpes Maritimes, une nouvelle équipe éducative Montjoye, rattachée au CF2M, intervient auprès de l'Internat relais de Saint Dalmas de Tende. Unique structure de ce type sur le territoire du département, l'Internat relais accueille des collégiens entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire. L'Internat relais propose des sessions d'une durée de trois mois environ, avec l'objectif de favoriser la rescolarisation et la resocialisation des élèves. Avec l'accord et la participation de la famille, l'équipe pédagogique et éducative propose à l'élève un projet pour lui redonner l'envie d'apprendre et permettre sa réintégration dans son établissement d'origine.

La spécificité de la structure réside dans un encadrement renforcé assuré par une équipe pluridisciplinaire (enseignants, éducateurs, personnels associatifs), un accueil temporaire hors contexte quotidien de l'élève et pour un groupe restreint (11 collégiens/session), un partenariat efficace entre l'Education nationale, la PJJ, les collectivités territoriales et des associations.

L'équipe Montjoye intervient au sein même de l'Internat pour contribuer à l'accompagnement des élèves et de leurs familles, avec une action de jour assurée par un éducateur spécialisé et une action de nuit assurée par un surveillant de nuit. Notre action éducative implique d'une part une participation active à la politique de la structure (processus d'admission des élèves, participation aux réunions de direction et aux commissions départementales) et des missions éducatives spécifiques : visites au domicile, lien entre les enseignants, les personnels éducatif et les élèves, entretiens avec les familles en cas de difficulté ou de problèmes, entretien avec les élèves en cas d'incident, élaboration de la partie éducative des projets individuels des collégiens, mise en place d'activités éducatives collectives et de projets collectifs au sein de l'Internat, participation aux activités extérieures, préparation du retour au collège d'origine.



Cette action éducative est coordonnée par le CF2M, service de l'Association, engagé depuis sa création en 1982 dans l'accompagnement à l'autonomie et à l'emploi et dans la formation professionnelle et continue. Le centre bénéficie du **Label Atelier de pédagogie personnalisée** (reconnu CNEFOP). Il est habilité pour la mise en œuvre du Dispositif Individualisé de Positionnement et d'Évaluation au Socle de Connaissances et de Compétences Professionnelles **CLéA**.

Référencé dans le DATADOCK, le CF2M est un organisme de formation reconnu sur son territoire. Il intervient sur les marchés publics de formation :

- **Marchés de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration** (Formation linguistique et Formation Civique)
- **Marchés de la Région dans le cadre du Plan Régional de Formation** (formations préparatoires au certificat CLEA, aux métiers de la vente et du commerce, aux métiers des services aux collectivités et aux particuliers)
- **Marché de formation du Pôle Emploi – Actions de Formation Conventionnées** (Français Langue Etrangère et Français Langue d'Intégration, Alphabétisation, Remise à niveau en Français)
- **Marché de l'Etat pour l'Accompagnement des salariés** sous convention adulte-relais.



CHIFFRES

334
personnes
accueillies

4,12 ETP
salariés

364 K€
de budget

LES RENCONTRES MÉDIATISÉES EXPLIQUÉES AUX PARTENAIRES

Il est fait appel à l'Espace Rencontre Parents Enfants dans le but de maintenir les liens entre des parents et leurs enfants. Soit que les enfants aient été confiés par le Juge des Enfants à l'Aide Sociale à l'Enfance et à la Famille, soit que le Juge aux Affaires Familiales prononce une restriction de droits et d'hébergement classiques de l'un de leurs parents, l'objectif est de les protéger en organisant des rencontres médiatisées dans un lieu tiers.

Les familles sont au fait de ce qu'il va se passer dans ce lieu avec leurs enfants puisqu'elles sont dès leur accueil, reçues par un psychologue qui s'entretient avec elles, organise avec elles les temps de rencontres médiatisées et les accompagne tout au long de ces temps.

En revanche, les acteurs engagés dans un partenariat avec l'Espace Rencontre, eux ne peuvent appréhender toutes les finesses de cette offre de service qui reste dans un certain espace de confidentialité et d'intimité. Des questions récurrentes émanent de nos partenaires sur le travail de médiatisation envisagé et ses effets.

Aussi, pour améliorer la connaissance de cet accompagnement singulier, une plaquette à l'adresse des partenaires a été conçue par le service, permettant d'appréhender au mieux la dynamique en jeu dans ces rencontres médiatisées.



UNE PLAQUETTE - DES QUESTIONS : POURQUOI ? POUR QUI ? COMMENT ? OÙ ?

- **Quelle est la mission du service ?**

« ... création ou maintien des liens entre un parent et un enfant... répond aux attendus fixés par les jugements ou les accords des parents... entretiens individuels au préalable des rencontres... »

- **Qu'est-ce qu'une rencontre médiatisée ?**

« ... la présence de psychologue clinicien qui assure la fonction de tiers symbolique et médiatise les échanges in situ... offre la possibilité d'un questionnement renouvelé sur leurs relations après des bouleversements dans l'histoire familiale... la médiatisation passe à travers la parole en premier lieu mais s'appuie aussi sur des jeux ou activités... »

- **Qu'apporte une rencontre médiatisée ?**

« ... cette situation inédite fait ressortir la qualité de la relation et le soutien continu du psychologue favorise son évolution... le travail initié vise pour l'enfant qu'il puisse acquérir une pensée différenciée de son parent... temps apaisé avec son parent... peut avoir des effets thérapeutiques sur le développement psycho-affectif de l'enfant »

- **Qui s'adresse à l'espace rencontre ?**

« ... le Juge aux Affaires familiales, le Juge des enfants, l'Aide Sociale à l'Enfance, ou encore les parents eux-mêmes... objectifs qui peuvent aller du soutien à la parentalité à une mesure de protection de l'enfant... un regard professionnel sur la qualité de la relation, sa possible évolution... ».



ESPACE SOLEIL



CHIFFRES

293
personnes
accueillies

16,04 ETP
salariés

66
au centre
Ressources
227
résidents

1 190 K€
de budget

LE FORUM EMPLOI



Le 27 Novembre 2018, **l'Espace Soleil a organisé un Forum Emploi sous forme de job-dating, en collaboration avec les services de la Métropole dont le Plan Local d'Insertion et de l'Emploi (PLIE).**

Ce projet a été proposé par un tiers prioritaire implique une proximité avec différentes institutions et la participation des salariés de l'établissement à diverses commissions dont celle de l'emploi, facilitant la rencontre et les échanges avec les professionnels du territoire et ceux plus spécialisés dans l'emploi.

Suite à une rencontre avec la personne chargée de projet Emploi de la Métropole, il a été proposé d'ouvrir le Forum Emploi à tout public, dont les publics accompagnés par les services de droit commun (Pôle Emploi et Mission Locale), les associations présentes dans les quartiers prioritaires de la Ville de Nice et des communes limitrophes ainsi que les institutions comme le PLIE.

Cette collaboration a permis une mise en commun des réseaux donnant lieu à une participation au Forum d'un nombre important d'employeurs. L'organisation de cet événement a été facilitée par une mutualisation de divers outils de recueils d'informations et de satisfaction des participants et des employeurs.

Ce format de rencontres « Job-Dating » a permis aux participants de rencontrer chaque employeur de manière individuelle, autour de tables prévues à cet effet, durant 15 minutes.

- 15 employeurs dont 8 entreprises et 7 agences d'intérim,
- La Mission Locale et le CFA de la Métropole,

étaient présents.

Proposé sur une demi-journée, ce Forum a rencontré un franc succès, avec la **participation de 160 personnes**. Une résidente et 2 habitantes du quartier ont trouvé immédiatement un emploi chez Elis. D'autres ont obtenu des rendez-vous.

Après échanges et étude des questionnaires de satisfaction proposés aux participants et aux employeurs, il en ressort une grande satisfaction générale.

Cette expérience sera renouvelée en 2019.

PASSAJ



CHIFFRES

1 046
personnes
accueillies

590 K€
de budget

38,51 ETP
salariés

Le service de prévention spécialisée PASSAJ, parmi les axes d'intervention, agit en prévention des conduites à risques qui peuvent être liées à des fragilités individuelles, à la dureté de certains contextes sociaux et urbains, à des violences subies.

Les éducateurs de prévention spécialisée rentrent en contact avec les jeunes et répondent à leurs préoccupations par des actions éducatives individuelles ou collectives.

PASSAJ a mis en place des actions préventives du harcèlement scolaire auprès des collégiens, dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté de l'Education Nationale.

Pour compléter notre action de prévention, nous avons conçu une exposition itinérante « **PASSAJ A L'ACTE – HARCELEMENT INTERDIT.** »

Ce support éducatif permet aujourd'hui de sensibiliser les jeunes sur les questions de harcèlement.

Nos 7 jeunes ambassadrices, Marlène, Lia, Emely, Shana, Carla, Mara et Cléo, accompagnées de Wahib et Salima éducateurs spécialisés, ont joué le jeu d'un « shooting photo » pour la création de cet outil de prévention contre toutes les formes de harcèlement.

Après une présentation officielle de ce travail en octobre dernier en présence d'élus locaux, députées, partenaires et familles, le vernissage de cette exposition a permis aux jeunes filles de présenter leur engagement à nos côtés.

Depuis, l'exposition est présentée et animée par nos équipes de prévention spécialisée dans les collèges, lycées, CFA, missions locales, services jeunesse...

Plus de 1000 jeunes ont pu être sensibilisés et pour certains réorientés à la suite de révélations et de témoignages.



GLOSSAIRE

ADAP.....	Agendas d'Accessibilité Programmée
AED.....	Action Educative à Domicile
AEMO.....	Action Educative en Milieu Ouvert
AESF.....	Accompagnement en Economie Sociale et Familiale
APP.....	Atelier de Pédagogie Personnalisée
BAV.....	Bureau d'Aide aux Victimes
CA.....	Conseil d'Administration
CD.....	Conseil Départemental
CF2M.....	Centre de Formation MONTJOYE Méditerranée
CléA.....	Certificat des connaissances et des compétences professionnelles
CMP.....	Centre Médico-Psychologique
CNEFOP.....	Conseil National de l'Emploi, de la Formation et de l'Oriention Professionnelles
CPOM.....	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CVS.....	Conseil de Vie Sociale
DDSH.....	Direction Départementale des Solidarités Humaines
DUERP.....	Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
DUP.....	Délégation Unique du Personnel
EIA.....	Espace d'Information et d'Accompagnement
ERASMUS.....	European Region Action Scheme for the Mobility of University Students
ERPE.....	Espace Rencontre Parents Enfants
ETP.....	Equivalent Temps plein
EVS.....	Espace de Vie Sociale
FGTI.....	
FJT.....	Foyer de Jeunes Travailleurs
FLE.....	
FLI.....	
ISI.....	Insertion Solidarité Intégration – Vence.
JAF.....	Juge aux Affaires Familiales
MECS.....	Maisons d'Enfants à Caractère Social
MJIE.....	Mesure Judiciaire d'Investigation Educative
MSD.....	Maison des Solidarités Départementales
NCA.....	Nice Côte d'Azur
OFII.....	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (Et. Public)
PAC.....	Plan d'Amélioration Continue
PASSAJ.....	Prévention et actions spécialisées de soutien et d'aide aux jeunes
PEAD.....	Placement Educatif à Domicile

PTS Point Technique de Suivi
RBPP Recommandations De Bonnes Pratiques Professionnelles (édité par l'ANESM)
RELANCES... Réseaux Et Lieux d'Accueil Nouveaux à Caractère Educatif et Social
SAFRAM 06... Service d'Accueil Familial Renforcé et
d'Accompagnement Médiatisé des Alpes- Maritimes.
SAV Service d'Aide aux Victimes
SAVA Service d'Accompagnement Vers l'Autonomie
SIE Service d'Investigation Educative
SRP Stage de Responsabilité Parentale
TGI..... Tribunal de Grande Instance

NOS PARTENAIRES

ASSOCIATION
MONTJOYE 

remercie



Services du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes

Services du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ministère de la Justice

Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Caisse d'Allocations Familiales

Communauté d'Agglomération de la Riviera Française

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Métropole Nice Côte d'Azur

Ville de Nice

VOUS PARTAGEZ NOS VALEURS ?

Nous avons besoin de vous pour nous aider
à poursuivre nos actions !

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

1

Adhérer
à nos projets
et à l'association

2

Nous
Soutenir
financièrement

3

Offrir
de votre temps
et vos compétences

Scannez
et découvrez !



www.montjoye.org

Pour scanner, téléchargez l'app Unitag
gratuite sur unitag.io/app



Acteur de lien social

**SIÈGE SOCIAL
ET DIRECTION GÉNÉRALE**

6, avenue Edith Cavell
06000 Nice

Tél. 04 92 00 24 50

Fax 04 92 00 24 51

siege@montjoye.org

www.montjoye.org